

Avis de constitution

SOCIETE « ATLANTIC RENEWABLES 02 » en abrégé « ARENEW 02 »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2
PLATEAUX 7EME TRANCHE , Lot N/A, Ilot N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 14/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATLANTIC RENEWABLES 02 » en
abrégé « ARENEW 02 »

Objet : Création de plantations de manioc et de produits agricoles ; Implantation et l'exploitation d'une unité de transformation de manioc en bioéthanol ; production et commercialisation de bio-fuel ; production et commercialisation de produits d'entretien et médicaux .

Et Généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2
PLATEAUX 7EME TRANCHE , Lot N/A, Ilot N/A

Dirigeant(s) M FRILER JEROME BENOIT (GÉRANT), M

OUSMANE BAMBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08263 du 21/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64469/GTCA/RC/2024 du 21/10/2024

